

# Les Échos Lauranais

SEPTEMBRE  
2020



JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES

La période des vacances d'été va s'achever, et nos activités, mises quelque peu au ralenti pendant juillet / août, vont reprendre avec toujours, en toile de fond, le COVID qui continue à nous empoisonner la vie.

Nous allons revenir sur les faits marquants de ces deux mois, après la mise en place de la nouvelle équipe municipale à la mi-juin.

## ■ PROJET PARTICIPATIF DÉPARTEMENTAL ■

L'association Éveil et Loisirs de Laure a déposé un dossier « BUDGET PARTICIPATIF » au Conseil Départemental; il s'agit d'implanter au bord du lac un Chalet en bois dédié aux associations de loisirs du village.

Nous vous invitons donc à voter pour soutenir ce projet, qui, s'il est retenu grâce à vos votes, sera subventionné à hauteur de 100 % par le département.

Vous pouvez voter via internet en créant votre compte personnel (un simple mail suffit), vous devez avoir plus de 16 ans, résider dans l'Aude, ne voter qu'une fois...

Outre le vote de notre proposition, vous devez voter pour trois autres projets, simultanés (date limite 15 septembre).

[jeparticipe.aude.fr](http://jeparticipe.aude.fr) - créer un compte personnel...

En cas de difficultés, contacter le 06 81 92 66 66.

## ■ BUDGET 2020 ■

Vendredi 10 juillet 2020 le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence du Maire Émile Raggini a voté à l'unanimité le budget primitif 2020 préparé par la Commission des Finances.

Il s'équilibre en recettes et dépenses à hauteur de 2.259.312 € dont 971.813 € pour la section d'investissement.

**En section de fonctionnement nous relevons :**

– 1. En recettes :

- Gel des taux d'impositions communaux pour la 13<sup>e</sup> année consécutive, légère augmentation des impôts et taxes due à une variation physique des bases, stabilité dans les dotations de l'État, poursuite des travaux en régie.

– 2. En dépenses :

- Poursuite d'une gestion maîtrisée des dépenses grâce notamment à la mise en place de délégations et à l'application d'une comptabilité des dépenses engagées, baisse de la masse salariale, consécutive à la réorganisation de nos services évoquée lors des vœux à la population, affectation d'une provision de 25.000 € au titre des subventions aux associations, provision de 70.000 € au chapitre

des dépenses imprévues, destinée notamment à assurer une certaine souplesse à notre trésorerie.

L'encadrement de nos dépenses et la recherche de recettes nouvelles nous permettent d'améliorer notre capacité d'autofinancement brute. La capacité d'autofinancement nette progresse au même rythme et devrait encore s'améliorer sur les exercices à venir compte tenu d'un désendettement à hauteur de 9,50 % sur l'exercice.

**En section d'investissement :**

- Excédent reporté 34.227 €, Prélèvement de 195.681 € sur notre budget de fonctionnement, affectation de 280.583 € sur l'excédent disponible à la clôture de l'exercice précédent, subventions attendues 378.065 €. (FCTVA, Taxe Aménagement, Amortissement, Produits de cessions 83.257 €)

Ces différentes sources de financement nous permettent de prévoir les travaux suivants :

Bâtiments : 505.059 €

- Station lavage et pompage, Pôle santé, Foyer, Église, Voiries/Réseaux/Espaces verts : 291.973 €

- Stade, Voirie, Lac, Éclairage Public, Cimetière, Biens meubles et Immeubles : 81.200 €

- Matériel informatique, Sécurité, Mobilier, Acquisitions Foncières Remboursement Emprunt : 93.581 €

Ce budget 2020 est dans la lignée des budgets précédents, il ne déroge pas à la politique budgétaire et financière suivie depuis maintenant plusieurs années.

Toujours tourné vers l'investissement, il doit nous permettre d'améliorer notre cadre de vie sans augmentation de la pression fiscale communale.

## ■ ÉCHOS DE NOS ASSOCIATIONS ■

### Judo

Reprise du judo le mardi 15 septembre 2020 au dojo Jacques Escobedo de Laure Minervois. Cours baby judo 5/6 ans de 17h30 à 18h15, cours mini poussins/benjamins (7ans à 12 ans) de 18h15 à 19h15, cours ados/adultes de 19h15 à 20h30. Mise en place du protocole sanitaire de la FFJDA. (contact : [gregoryhubert@orange.fr](mailto:gregoryhubert@orange.fr))

### Communiqué de l'association Éveil et Loisirs

Vous trouverez ci-joint le programme annuel des activités de l'association Éveil et Loisirs ;

Corinne Deveze, sa présidente vous communique : « *Vu les événements sanitaires, l'opération Brioche est annulée. La journée Octobre*

Rose, dédiée au cancer du sein est remplacée par une tombola, conjointement avec l'association Saint Jacques d'Albas, dans le cadre d'une après-midi récréative par un concert (quand le classique rencontre le jazz) les modalités sont à retrouver chez les commerçants du village».

### ■ VISITE DE MADAME LA PRÉFÈTE À LAURE ■



Accompagnée des présidents des chambres consulaires, et des représentants de la médecine du travail, Mme Sophie Elizéon, Préfète de l'Aude s'est rendue fin juillet à Laure Minervois au domaine de Fontanille le Haut, chez Joan Fournil pour se rendre compte de l'impact de la crise sanitaire sur la filière touristique et viticole, et des mesures prises. Joan a pu expliquer l'importance de l'oenotourisme dans l'économie viticole du département, et les répercussions de cette crise sur ces exploitations.

### ■ AYONS LES BONNES PRATIQUES ■

#### Respectons nos caniveaux

Les caniveaux des rues sont prévus pour canaliser les eaux de pluie et seulement les eaux de pluie.

Les eaux de ruissellement sont ensuite évacuées par un collecteur dédié; elles ne transitent pas par la station d'épuration qui, elle, traite les eaux usées amenées par les égouts. Il faut donc que chacun d'entre nous veille à ne pas déverser n'importe quel effluent dans les caniveaux. Les polluants liquides doivent être déposés à la déchetterie; la plus proche de nous, nous le rappelons à ceux qui n'en sont pas des usagers, est celle du Tinal; elle nous permet de trier nos déchets et en particulier, les liquides polluants (résidus de peinture et de produits chimiques, huiles de vidange et huiles alimentaires etc.).

Soyons donc tous respectueux de l'Environnement et ayons les bonnes pratiques.

#### Containers poubelles

Nous vous rappelons que les sacs de déchets ménagers que nous déposons dans les poubelles doivent être obligatoirement fermés au préalable. En aucun cas nous devons jeter en vrac ces déchets. La chaleur aidant, cela entraîne le dégagement d'odeurs nauséabondes et le développement des mouches; les containers, par ailleurs, se salissent prématurément, respectons ceux qui ont en charge le nettoyage des poubelles, merci pour eux.

### ■ DU CÔTÉ DE L'ÉCOLE ■

Le jeudi 27 août s'est tenue dans l'enceinte de l'école des Capitelles une réunion en présence de Monsieur le Maire, Madame la Directrice de l'école, Cyril Perez et Anne Theron, pour faire le point sur l'avancement des travaux demandés par Madame Soler lors du conseil des écoles du 30 juin 2020.

Les employés communaux ont réalisé la quasi totalité des travaux de réfection : remise en état de la structure de jeu et du chalet de la cour, mise en place d'un système de sécurisation des salles de classe en cas d'intrusion extérieure, pose d'un visiophone au niveau du portail d'entrée et d'autres petits travaux d'entretien des locaux, installation d'une boîte à livres. Un cheminement doux permettant aux élèves de se rendre en toute sécurité dans les locaux de l'ALAE (sans emprunter l'avenue des écoles) à été réalisé le long du terrain de football et sera utilisable dès la rentrée scolaire.

Martine Gracia, Béatrice Galland et Aïcha Boughaf ont procédé au grand ménage de l'ensemble des locaux.

L'équipe municipale souhaite aux enseignantes, au personnel et à l'ensemble des élèves de l'école des Capitelles une bonne rentrée scolaire.



## AGENDA

### DIMANCHE 20 SEPTEMBRE

#### Journée du Patrimoine

L'association du patrimoine, présidée par Marie Masia organise la journée du patrimoine.

**Programme** : 11h, messe avec inauguration du tableau « Notre Dame du Rosaire ». 12h, repas tiré du sac au lac. 15h, rando dans les Capitelles. 17h30, au foyer municipal, conférence de Jean Guillaîne et présentation de son livre sur l'allée couverte de Saint Eugène : entrée libre

Mais cette journée est soumise aux directives gouvernementales relative au Covid 19, et aux dispositions qui pourraient être mises en place d'ici là et nous empêcher de réaliser cette manifestation. C'est la raison pour laquelle l'association ne peut pas prévoir de repas. Toute annulation de dernière minute sera publiée au micro du village et mentionnée sur notre site.

### SAMEDI 3 ET DIMANCHE 4 OCTOBRE

#### Concerts au Château St Jacques D'Albas

– Samedi 3 à 18h30 : Promenade autour des valse de Chopin par François Chaplin au piano (entrée 25 €, 15 € pour les Lauranais).

– Dimanche 4 à 16h : Quand le classique rencontre le jazz. Entrée libre. Réservation : 06 82 46 11 72